

VZPM
VEREIN ZUR ZERTIFIZIERUNG VON PERSONEN IM MANAGEMENT
ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DE PERSONNES EN MANAGEMENT

FLUGHOFSTRASSE 50, CH-8152 GLATTBRUGG
TELEFON +41 43 810 90 30, FAX +41 43 810 90 49
INFO@VZPM.CH, WWW.VZPM.CH



Prix des certifications

valables à partir du 1^{er} septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

1.	Certifications au terme du système des 4 niveaux de IPMA®	3
1.1.	IPMA Level A	3
1.1.1.	Certification initiale	3
1.1.2.	Certification à un niveau supérieur	3
1.1.3.	Certification agile avec un certificat existant en management de projet	3
1.1.4.	Recertification	3
1.2.	IPMA Level B	4
1.2.1.	Certification initiale	4
1.2.2.	Certification à un niveau supérieur	4
1.2.3.	Certification agile avec un certificat existant en management de projet	4
1.2.4.	Recertification	4
1.3.	IPMA Level C	5
1.3.1.	Certification initiale	5
1.3.2.	Certification à un niveau supérieur	5
1.3.3.	Certification agile avec un certificat existant en management de projet	5
1.3.4.	Recertification	5
1.4.	IPMA Level D	6
1.4.1.	Certification initiale	6
1.4.2.	Certification agile avec un certificat existant en management de projet	6
1.4.3.	Recertification	6
2.	Services administratifs	7
2.1.	Administration des certifications	7
2.2.	Recours	7

1. CERTIFICATIONS AU TERME DU SYSTÈME DES 4 NIVEAUX DE IPMA®

1.1. IPMA LEVEL A

Certified Project Director, Programme Director, Portfolio Director
Certified Agile Organisational Leader

1.1.1. CERTIFICATION INITIALE

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	500.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	1'700.00
Rapport ⁽²⁾	1'200.00
Interview	2'100.00
Total	5'500.00

⁽¹⁾ CHF 800.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

⁽²⁾ CHF 600.00 pour la deuxième version du rapport

1.1.2. CERTIFICATION À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Si une personne possède un certificat IPMA Level B ou C valide ou un certificat qui a expiré depuis moins de 6 mois, les prix indiqués ci-dessus sont réduits d'un montant total de CHF 600 ou CHF 300.

Étapes de certification	Prix en CHF	
	Certificat existant	
	IPMA Level B	IPMA Level C
Demande de certification	500.00	500.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	1'500.00	1'600.00
Rapport ⁽²⁾	1'000.00	1'100.00
Interview	1'900.00	2'000.00
Total	4'900.00	5'200.00

⁽¹⁾ CHF 800.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

⁽²⁾ CHF 600.00 pour la deuxième version du rapport

1.1.3. CERTIFICATION AGILE AVEC UN CERTIFICAT EXISTANT EN MANAGEMENT DE PROJET

Si une personne possède un certificat IPMA Level A valide en tant que *Project Director*, le certificat *Agile Organisational Leader* peut être obtenu dans le cadre d'une procédure abrégée.

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	500.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	1'700.00
Interview	2'100.00
Total	4'300.00

⁽¹⁾ CHF 800.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

1.1.4. RECERTIFICATION

Étapes de recertification	Prix en CHF
Demande de recertification	600.00
Interview (en cas de doute)	600.00

1.2. IPMA LEVEL B

Certified Senior Project Manager, Senior Programme Manager, Senior Portfolio
Certified Agile Senior Leader

1.2.1. CERTIFICATION INITIALE

Certification dans le cadre de sessions publiques :

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	200.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	500.00
Examen écrit	800.00
Rapport ⁽²⁾	900.00
Interview	1'500.00
Total	3'900.00

⁽¹⁾ CHF 300.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

⁽²⁾ CHF 500.00 pour la deuxième version du rapport

Prix pour entreprises ou instituts de formation à partir de 10 personnes sur demande.

1.2.2. CERTIFICATION À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Si une personne possède un certificat IPMA Level C ou D valide ou un certificat qui a expiré depuis moins de 6 mois, les prix indiqués ci-dessus sont réduits d'un montant total de CHF 600 ou CHF 300.

Étapes de certification	Prix en CHF	
	Certificat existant	
	IPMA Level C	IPMA Level D
Demande de certification	200.00	200.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	500.00	500.00
Examen écrit	600.00	700.00
Rapport ⁽²⁾	700.00	800.00
Interview	1'300.00	1'400.00
Total	3'300.00	3'600.00

⁽¹⁾ CHF 300.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

⁽²⁾ CHF 500.00 pour la deuxième version du rapport

En cas d'une certification à un niveau supérieur, les entreprises et instituts de formation ne peuvent pas faire valoir les réductions de prix.

1.2.3. CERTIFICATION AGILE AVEC UN CERTIFICAT EXISTANT EN MANAGEMENT DE PROJET

Si une personne possède un certificat IPMA Level B valide en tant que *Senior Project Manager*, le certificat *Agile Senior Leader* peut être obtenu dans le cadre d'une procédure abrégée.

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	200.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	600.00
Interview	1'500.00
Total	2'300.00

⁽¹⁾ CHF 300.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

1.2.4. RECERTIFICATION

Étapes de recertification	Prix en CHF
Demande de recertification	600.00
Interview (en cas de doute)	600.00

1.3. IPMA LEVEL C

Certified Project Manager
Certified Agile Leader

1.3.1. CERTIFICATION INITIALE

Certification dans le cadre de sessions publiques :

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	200.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	400.00
Examen écrit	600.00
Rapport ⁽²⁾	600.00
Interview	1'100.00
Total	2'900.00

(1) CHF 200.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

(2) CHF 400.00 pour la deuxième version du rapport

Prix pour entreprises ou instituts de formation à partir de 10 personnes sur demande.

1.3.2. CERTIFICATION À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Si une personne possède un certificat IPMA Level D valide ou un certificat qui a expiré depuis moins de 6 mois, les prix indiqués ci-dessus sont réduits d'un montant total de CHF 300.

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	200.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	400.00
Examen écrit	500.00
Rapport ⁽²⁾	500.00
Interview	1'000.00
Total	2'600.00

(1) CHF 200.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

(2) CHF 400.00 pour la deuxième version du rapport

En cas d'une certification à un niveau supérieur, les entreprises et instituts de formation ne peuvent pas faire valoir les réductions de prix.

1.3.3. CERTIFICATION AGILE AVEC UN CERTIFICAT EXISTANT EN MANAGEMENT DE PROJET

Si une personne possède un certificat IPMA Level C valide en tant que *Project Manager*, le certificat *Agile Leader* peut être obtenu dans le cadre d'une procédure abrégée.

Étapes de certification	Prix en CHF
Demande de certification	200.00
Executive Summary Report ⁽¹⁾	500.00
Interview	1'100.00
Total	1'800.00

(1) CHF 200.00 pour la deuxième version de l'Executive Summary Report

1.3.4. RECERTIFICATION

Étapes de recertification	Prix en CHF
Demande de recertification	600.00
Interview (en cas de doute)	600.00

1.4. IPMA LEVEL D

Certified Project Management Associate
Certified Agile Associate

1.4.1. CERTIFICATION INITIALE

Les prix des demandes et des examens écrits varient en fonction de l'environnement de l'examen :

Environnement de l'examen	Prix en CHF
Participation individuelle aux examens publics	900.00
Participation aux examens d'entreprise	750.00
Participation aux examens d'institut de formation	400.00

Les prix réservés aux entreprises et aux instituts de formation sont accordés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Participation d'au moins 5 personnes par niveau et session
- Facturation globale à l'entreprise respectivement à l'institut de formation

Les chômeurs et les étudiants peuvent passer la certification au prix des instituts de formation. Une attestation de chômage ou une copie de la carte d'étudiant doit être jointe au dossier de demande.

1.4.2. CERTIFICATION AGILE AVEC UN CERTIFICAT EXISTANT EN MANAGEMENT DE PROJET

Si une personne possède un certificat IPMA Level D valide en tant que *Project Management Associate*, le certificat *Agile Associate* peut être acquis dans le cadre d'un examen abrégé.

Les prix des demandes et des examens écrits varient en fonction de l'environnement de l'examen :

Environnement de l'examen	Prix en CHF
Participation individuelle aux examens publics	600.00
Participation aux examens d'entreprise	500.00
Participation aux examens d'institut de formation	300.00

Les conditions relatives aux prix réduits pour les entreprises et les instituts de formation correspondent à celles du chapitre 1.4.1.

1.4.3. RECERTIFICATION

Étapes de recertification	Prix en CHF
Demande de recertification	250.00

2. SERVICES ADMINISTRATIFS

2.1. ADMINISTRATION DES CERTIFICATIONS

Des frais de dossier de CHF 200 maximum seront facturés pour le travail administratif supplémentaire, par exemple en cas d'interruption des certifications ou de report répété des délais.

2.2. RECOURS

Les frais de recours se montent à CHF 500. En cas de rejet du recours, les frais de recours sont à la charge de la personne recourante. Dans le cas contraire, les frais de recours sont remboursés.